

Association EDESS

Échanges de données médico-sociales pour le soutien à domicile

10 décembre 2019

3^{ème} atelier : point d'avancement

François ROUGERIE
Délégué général EDESS



Bienvenue à ce 3^{ème} atelier

Plateformes de Services pour le Soutien à Domicile

Un colloque en avril et deux ateliers en juin et septembre ont permis de confronter les avis de représentants de CD, de Fédérations, de consultants experts, d'industriels.

L'objectif est la rédaction d'un **Livre Blanc** pour :

- cerner le sujet,
- établir un vocabulaire commun
- définir les concepts
- identifier les acteurs, les données, les fonctions
- recenser les flux de données
- faire le lien avec d'autres travaux



Par la suite, un guide technique est prévu pour spécifier des messages d'échanges de données

Les présentations sont mises en ligne sur www.edess.org



A propos de plateformes

Pour le Conseil national du numérique « une plate-forme est un service occupant une **fonction d'intermédiaire** dans l'accès aux informations, contenus, services ou biens édités ou fournis par des tiers ».

Dans le domaine de la santé les plateformes se multiplient :

- des services techniques d'interconnexion sécurisée d'établissements en haut débit (ex. projet ROSeS du GCS CSAN)
- les plateformes socle du plan MaSanté2022
- les plateformes de coordination entre professionnels de santé dont les PTA/DAC
- les plateformes de suivi des pathologies lourdes, les PACS, les plateformes délivrant des résultats de biologie
- ...

Les **plateformes de services pour le soutien à domicile** s'inscrivent dans cette dynamique avec des particularités fortes : le domicile, le soutien à des personnes fragilisées, la dimension sociale = extension du domaine du service

Elles ont évidemment vocation à dialoguer avec les autres plateformes.



Le soutien à domicile

soutenir = maintenir quelque chose dans une position grâce à un support,... empêcher quelqu'un de faiblir, lui permettre de...

Le terme de **soutien à domicile** (ou accompagnement au domicile) a été choisi car large et englobant le *maintien à domicile* (pathologie /perte d'autonomie lourde, éviter l'hôpital ou l'EHPAD) et l'accompagnement des personnes.

Il s'étend des personnes plutôt en bonne santé aux personnes très dépendantes qui n'auraient pas la possibilité de rester au domicile si les plateformes ne permettaient pas la coordination d'acteurs très variés.

C'est un ensemble de *services à la personne, à domicile* avec une dimension sociale car il concerne en priorité des personnes dont l'autonomie n'est pas ou plus complète : personne âgée, adulte ou enfant handicapé.



Le cadre réglementaire

Le **code du travail** identifie 26 catégories d'activités de services à la personne exercées à domicile. Deux catégories concernent l'assistance aux PA/PH, avec quelques pistes :

- personne âgée

actes essentiels de la vie quotidienne au domicile : toilette, habillage, alimentation, activités de la vie sociale et relationnelle, intellectuelles, sensorielles et motrices
vigilance auprès de la personne, présence à domicile

- personne handicapée

aide à la toilette, habillage, appareillage
aide aux repas, au lever, au coucher, déplacements dans le logement
assistance pour l'exercice d'une activité

A ces activités **nécessitant un agrément ou une autorisation et finançables par les aides PA/PH** s'ajoutent les activités paramédicales et médicales à domicile, réglementées par le **Code de la santé** et **finançables par la Sécurité sociale**.

Point d'attention : le C.T est très orienté « qui finance quoi ».

<https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/fr>



Autres services à la personne

De nombreux autres services à domicile tels que jardinage, bricolage, garde d'enfants, soutien scolaire, aide aux aidants ... peuvent être au catalogue de la plateforme, en restant à charge de la personne mais pouvant ouvrir **droit à crédit d'impôt**.

Un point d'attention : la notion d'**invalidité temporaire** se définit a contrario de celle des personnes âgées ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques ; il s'agit notamment des personnes non fragiles qui sont temporairement dépendantes : par exemple, un homme de 45 ans qui aurait une jambe plâtrée à la suite d'un accident domestique.

Le domaine des SAP est vaste et évolutif. Mais pour le périmètre de nos travaux il n'y a pas de « critère d'exclusion » *a priori* sur les prestations gérées **tant qu'une part des services concerne le soutien aux PA/PH**.

Pas de critère non plus sur le territoire couvert, le financement, le maître d'ouvrage, ...



PNS pour le soutien à domicile

Ce sont donc :

- des solutions de mise en relation entre **demandeurs, financeurs et offreurs de services**
- avec une **dimension sociale** notamment pour les PA/PH
- prenant en compte les **aides** de la société
- **sans exclure** des services de confort ou destinés à d'autres que PA/PH
- avec un **suivi** sur la durée, une traçabilité, une **qualification** des intervenants
- **impliquant l'utilisateur et les aidants** qui peuvent accéder aux données qui les concernent



La dimension économique

Une part du soutien aux PA/PH est financée par les aides de la société mais le reste à charge est souvent important, et les aides ne couvrent pas les prestations « de confort ».

Une PNS est un **système économique** mettant en relation demandes et offres avec comme objectifs pour chacune des parties prenantes :

- obtenir **plus**, obtenir **mieux**
- établir une relation **dans la durée**

Et aussi : **confiance** (e-réputation), étendue du **choix**, comparaison des **offres**.

Tous ces objectifs sont liés : une plus large palette de services, de meilleurs prix, plus de qualité, un gain en efficacité, un suivi personnalisé, prenant en compte les changements de situation des acteurs dans le temps, ...

Cette dimension sera mentionnée dans le Livre blanc mais n'a pas à être détaillée, chaque opérateur ayant son modèle économique.



Principales fonctions d'une PSSAD

FRONT-OFFICE

- informer, proposer un catalogue de services, des annuaires de prestataires qualifiés
- gérer l'inscription / la désinscription des usagers

CŒUR DE MÉTIER

- mettre en relation usagers / aidants / financeurs et organisations de SAP
- gérer les demandes des usagers **commande, effectivité**
- contribuer à la coordination autour de l'utilisateur **cahier de liaison**

BACK OFFICE

- contribuer à collecter des informations pour **la facturation** : aides et reste à charge
- produire des **synthèses** (activité globale / par type de prestation / propre à un usager)

Bien d'autres fonctions peuvent être imaginées. Elles représentent la plus-value de chaque opérateur. Quelques exemples :

- être une place de marché = choix sur des critères de prix ou de qualité **satisfaction**
- être pro-actif, avec des outils connectés **alertes, vigilance**
- faciliter le recrutement pour les organisations de SAP
- etc.



Remerciements aux contributeurs

par ordre d'intervention aux ateliers...

DÉPARTEMENTS

Isère : programme IsèreADOM

Moselle : programme HIS

Orne : programme Homekeeper

Yvelines : maison départementale de l'autonomie

Ville de Paris : centre d'action sociale

INDUSTRIELS

Dôme

Ogust

Digital Airways

Hippocad

INSTITUTIONNELS, FÉDÉRATIONS

CNSA

CNAV Île de France

NSI-ADMR

ET AUSSI

Tasda

Lesiss

Interop Santé

